

COORDONNÉES

Siège social :
1 rue François Prat -86000 POITIERS
Accueil :
Tél. : 05.49.61.17.35
Fax : 05.49.61.66.51
Site et E-mail :
Site officiel : <http://foot86.fff.fr>
Email : district@foot86.fff.fr
Horaires d'ouverture :
Lundi 9h30 – 17h30
Mardi au vendredi : 13h30 – 17h30

AGENDA DE LA SEMAINE

Samedi 6 janvier
Groupe de travail – compétitions
Jeunes

Mardi 9 janvier
Commission du Respect et de la
Prévention

Mercredi 10 janvier
Commission Sportive
Commission des Jeunes
Vœux du District

Jedi 11 janvier
Commission de Discipline
Commission d'Appel

Jedi 11 et vendredi 12 janvier
Formation éducateurs

vendredi 12 janvier
Bureau Commission Départementale
de l'Arbitrage

SOMMAIRE

Partenaire p. 2
Avis aux clubs p. 3
Avis aux arbitres p. 9
Avis aux éducateurs p. 10
PV Commission Litiges et Contentieux p. 13
PV Commission Jeunes p. 16
PV Commission Structuration/Label p. 23
PV Commission Promotion Arbitrage .. p. 24
Mini-jeu p. 27

PARTENAIRE DE LA SEMAINE



ÉDITO DU PRÉSIDENT



**BONNE ET HEUREUSE
ANNÉE 2024 !**

Alors que nous accueillons la nouvelle Année, permettez-moi de partager avec vous quelques réflexions et aspirations pour l'avenir.

L'année 2023 a été marquée par de nombreux défis, notamment les crises énergétique, climatique et l'inflation.

Cependant, ces défis ont renforcé notre District. Le nombre de licenciés a augmenté de manière significative, témoignant de la vitalité et de la résilience du football amateur. Ce dernier a su démontrer son utilité pour nourrir la cohésion sociale, surtout en ces temps difficiles où certaines de nos valeurs communes sont mises à mal. Le football amateur par sa présence dans tous les territoires et parce qu'il a su se diversifier, unit les gens et renforce les liens communautaires habités par les valeurs d'esprit d'équipe.

En 2024, nous nous préparons à relever de nouveaux défis. C'est une année décisive, avec le renouvellement de toutes les instances de football. Mais je suis convaincu que nous relèverons ces défis ensemble, renforçant ainsi notre détermination à atteindre de nouveaux sommets.

Aux côtés de chacun d'entre vous, je m'engage à construire avec vous un nouveau chapitre de succès et de collaboration. Ensemble, nous continuerons à faire progresser le football amateur, à renforcer notre District et à inspirer la société tout entière par notre passion et notre dévouement.

Je vous souhaite à tous une très bonne année 2024, remplie de succès, de joie et de solidarité.

Stéphane BASQ

GROUPE DE TRAVAIL

Groupe de travail avec les RTJ ou responsable jeunes le :

SAMEDI 6 JANVIER 2024 à 9h00

Plus d'informations page 5



PARTENAIRE

Événements professionnels ou privés, réunions ou réceptions ?

F. Cousin
SERVICE TRAITEUR

Nos services traiteurs et nos restaurants, nos salons de réception de 20 à 500 personnes sont à votre disposition

Contactez-nous !

Bistrot Chic



RDV - Le Rendez-vous
4 rue Annet Segeron - Poitiers Biard
Tél. 05 49 58 02 72
contact@rdv-restaurant.fr

Art et Gastronomie



L'Atelier : Le Grand Large / 10 Rue du Clos Marchand - Poitiers
Tél. 05 49 61 35 94 / atelier-cousin@fr.oleane.com

Nos établissements disposent de parkings gratuits et faciles d'accès

POITIERS (siège social)
7 Rue Marcellin Berthelot 86000 POITIERS
Tél. 05 49 41 09 14 / info@cousin-traiteur.fr

LA ROCHELLE
Rue du 8 Mai, ZAC de Beaulieu 17138 PUILBOREAU
Tél. 05 46 35 57 70 / contact@cousintraiteur-lr.fr

SIÈGE SOCIAL
F. COUSIN



POITIERS

L'ATELIER

● LA ROCHELLE

Événements privés, Cousin traiteur vous accompagne de A à Z !

Nos services sont la garantie d'un événement réussi grâce à une mise en scène soignée et personnalisée.

N'hésitez pas à faire appel à nous pour n'importe quelle occasion :

Mariages, anniversaires, baptêmes, communions, fêtes de familles, soirées entre amis, apéritifs dînatoires, réunions associatives, repas de fêtes (Noël et Nouvel an)...

Quels que soient vos goûts, le style de réception que vous désirez et votre budget, Cousin Traiteur s'adaptera tout en restant créatif et soigneux.



Vous désirez avoir une idée du coût de votre réception avec Cousin Traiteur ?

> Effectuez une demande de devis



AVIS AUX CLUBS

PRATIQUE FUTSAL JEUNES

Dans le cadre du développement de la pratique Futsal, le District de la Vienne proposera pour la deuxième saison consécutive cette pratique à différentes catégories de jeunes. Ci-dessous, les principales informations par catégorie.

Challenge Fétis-Lahitte U11 et U11-U13F (compétitions officielles – inscription obligatoire)

Le Challenge Fétis-Lahitte est reconduit cette saison par la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine. La phase départementale se déroulera du **samedi 13 janvier** (1^{er} tour) au **samedi 10 février** (finale) – voir tableau en bas de page.

- Challenge Fétis-Lahitte U11

La participation d'une équipe par club est obligatoire pour cette compétition (54 équipes).

- Challenge Fétis-Lahitte U11-U13F

Toutes les équipes engagées en championnat U11-U13F participeront à cette compétition (15 équipes)

Le dossier club ainsi que l'organisation vous seront envoyés rapidement.

Catégorie U15F

Sur inscription, pratique proposée aux équipes engagées en championnat U15 à 11 et/ou U14/U17 à 8 (seules les joueuses U14 et U15 pourront participer).

Possibilité d'inscrire plusieurs équipes par club (dans la limite du nombre d'équipes engagées en championnat)

Dates : **les 13 et 20 janvier 2024**

Catégorie U13

Samedi 13 janvier : participation obligatoire d'une équipe par club + possibilité d'inscrire des équipes réserves supplémentaires (priorité donnée aux équipes de D1 et D2 car ces équipes reprennent le championnat le 20 janvier)

Samedi 20 janvier : participation, sur inscription, des équipes de D3

Catégorie U11 (en dehors du Fétis-Lahitte)

Participation, sur inscription, pour les équipes réserves ainsi que les équipes éliminées du Fétis-Lahitte.

Dates : **les 20 et 27 janvier et les 3 et 10 février**

Catégories U7-U9

Organisation en fonction des secteurs

	13 janvier	20 janvier	27 janvier	3 février	10 février
U11 Fétis-Lahitte	1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour	3 ^{ème} tour	Rattrapage	Finale
U11-U13F Fétis-Lahitte	1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour			Finale
U15F – U14/U17F	X	X			
U13	X	X			
U11 (hors Fétis Lahitte)		X	X	X	X
U7-U9	En fonction des secteurs				

Si vous disposez de créneaux de gymnase, n'hésitez pas à nous en faire part par mail.



Première journée Futsal du 13 janvier 2024 :

Challenge Fétis-Lahitte U11 :

Les 11 sites d'accueil :

Vouzailles, Quincay, Avanton, Jaunay-Marigny, Thuré, Lussac, Smarves, St Savin, Civaux, Châtelleraut, Moncontour.

Répartition des équipes, à :

Vouzailles (de 9h30 à 11h30) : Migné-Auxances, Cissé, L'Envigne/Cernay St Genest, Ouzilly/Colombiers, Buxerolles.

Quincay (de 9h30 à 11h30) : GJ Sud Haut Poitou, GJ Val de Vonne, Vouneuil Béruges, Ligugé, Poitiers 3 Cités.

Avanton (de 9h30 à 11h30) : Neuville, La Pallu/Avanton, Biard, Chasseneuil St Georges, Poitiers CEP.

Jaunay-Marigny (Haut Payre - de 9h30 à 11h30) : Jaunay-Marigny, GJ Dissay Beaumont, Cenon sur Vienne, Poitiers ASAC, GJ Montasèvres.

Thuré (de 14h00 à 16h00) : Châtelleraut Portugais, Coussay/SOC/Pleumartin, GJ Antoigné Ingrandes, GJ Avenir 86, Thuré-Besse.

Lussac-les-Châteaux (de 11h00 à 13h00) : GJ Foot Sud 86, Adriers, St Maurice Gençay/Brion/Sommières/Charroux, Vivonne, Valence en Poitou.

Smarves (de 14h00 à 16h00) : Fontaine le Comte, Smarves Iteuil, Stade Poitevin, Poitiers Gibauderie, St Benoît.

St Savin (de 9h30 à 11h30) : Vicq/St Savin, Valdivienne, GJ VVM Chauvigny, Montmorillon.

Civaux (de 9h30 à 11h30) : Mignaloux, Nieuil l'Espoir, Nouaillé, Château-Larcher/ASL/LRLV, GJ 3 Vallées 86.

Châtelleraut (Lycée Branly – de 9h30 à 11h30) : SO Châtelleraut, Ozon, Bonneuil Matours, Naintré, Aailles en Châtelleraut.

Moncontour (de 9h30 à 11h30) : ASM, Les 3 Moutiers/St Leger/Nord Vienne, Loudun, Mirebeau, Sammarcolles/Beuxes.

Challenge Fétis-Lahitte U11-U13F :

Les 4 sites d'accueil :

Montmorillon, Quincay, Smarves, Jaunay-Marigny

Répartition des équipes, à :

Montmorillon (de 9h30 à 11h30) : Montmorillon, GJ VVM Chauvigny, Nieuil l'Espoir, La Chapelle Bâton

Quincay (de 11h30 à 13h30) : GJ Sud Haut Poitou, Loudun, Stade Poitevin, Neuville.

Smarves (de 16h00 à 18h00) : Buxerolles/ASAC (2), Poitiers 3 Cités, Lusignan, GJ Espoir Sud Poitiers

Jaunay-Marigny (Haut Payre – 11h30 à 13h30) : SO Châtelleraut, Buxerolles/ASAC, GJ VVM Chauvigny (2), Vouneuil Béruges,

Plateau U6-U10F :

Les équipes ont rendez-vous au gymnase de Pressac à 13h30.

COUPE DÉPARTEMENTALE FUTSAL

Le calendrier de la Coupe Départementale Futsal 2023/2024 a été transmis par mail aux clubs concernés.

La compétition débutera le **mardi 9 janvier 2024**, finale le **mardi 5 mars 2024**.



DIFFUSION DES INFORMATIONS RELATIVES AUX CLUBS

En cette période hivernale, et du fait des nombreux arrêtés sur les terrains, il est nécessaire que chaque club soit joignable par téléphone par les autres clubs.

C'est pourquoi nous vous demandons de mettre, au moins, **un numéro de téléphone d'un dirigeant du club en diffusable sur Footclubs.**

Cela vous permettra de mieux vous organiser avec vos adversaires pour l'inversion des rencontres ou bien le report.

GROUPE DE TRAVAIL

Les RTJ ou les responsables jeunes des clubs de la Vienne sont invités au groupe de travail prévu le :

**Samedi 6 janvier 2024 à 9h00
au District de la Vienne de Football**

Nous souhaitons échanger sur les points suivants, pour éventuellement proposer des modifications à la prochaine Assemblée Générale.

- Futsal : déploiement en U15-U17
- L'organisation des compétitions
 - o Engagements
 - o Constitution des poules
 - o Calendrier U17/U18 – U13
 - o Système d'accession et rétrogradation
- Les ententes et groupements

Inscription obligatoire par mail.

CDOS – SOIRÉE THÉMATIQUE

Comment mieux appréhender son environnement lors d'une compétition sportive ?

**Mardi 23 janvier 2024
À la Maison des sports de la Vienne
De 18h30 à 20h30**

Soirée à destination des éducateurs sportifs

Le CDOS vous propose, le temps d'une soirée, d'échanger avec Hélène Paumier, consultante en intelligence collective, afin d'apprendre à mieux gérer son environnement lors d'une compétition sportive.

Elle partagera ses astuces, méthodes et vous donnera des outils concrets pour apprivoiser un nouveau contexte lors de vos déplacements.

Programme de la soirée :

- Visualiser l'espace, ses lignes principales, les distances et les volumes, les matières, les odeurs, les informations sonores qui le constituent.
- Appréhender son environnement global pour mieux l'apprivoiser et y évoluer grâce à des écritures collectives autour des cinq sens.

Inscription via le lien suivant :

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfBSK07yq5TVi0xiGMVTsfy31pgTGAdQCb_0AtGaMWjOcTTeg/viewform



FFF – OPÉRATION MINI-BUTS PROLONGÉE

L'opération mini-buts est prolongée **jusqu'au 15 janvier 2024 inclus**.

En effet, une partie du budget FFF et territoires dédiée à cette opération est toujours disponible. De fait, la FFF laisse la possibilité aux clubs de commander leur(s) paire(s) de mini-buts sur Le Corner jusqu'à mi-janvier.

Vous trouverez ci-dessous la liste des clubs toujours en attente de connexion Le Corner à la date du 22/12/2023. Ces clubs ont toujours la possibilité de se connecter au Corner jusqu'au 14 janvier et recevoir un code promotionnel par mail. Ces codes, générés manuellement par la FFF, pour rattraper les clubs retardataires, seront envoyés quotidiennement aux clubs jusqu'à la fin de la période de commande.

Clubs en attente de connexion :

- Chauvigny
- St Savin St Germain
- Migné-Auxances
- Cenon sur Vienne
- St Julien l'Ars
- Beaumont St Cyr
- Les 3 Moutiers
- Les Roches la Villedieu
- Valdivienne
- Vendelogne
- Valence en Poitou OC
- St Maurice Gençay
- FC ASM
- Aslonnes



PASS'SPORT : COMMENT ÇA MARCHE ?

L'État reconduit l'opération Pass'Sport pour favoriser la prise de licence des enfants et jeunes adultes dans un club sportif pour la saison 2023-2024.

Le Pass'Sport est une allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant/jeune adulte éligible pour financer tout ou partie de son inscription dans une structure sportive volontaire effectuée entre le 1er juin et le **31 décembre 2023**. En 2022, 1,22 million de jeunes (+ 20%) en ont bénéficié au sein de 58 000 associations sportives (+ 8%).

Cette réduction, sous forme de coupon, est personnelle et utilisable une seule fois auprès d'un club choisi. Le Pass'Sport est une aide cumulable avec les autres aides mises en place notamment par les collectivités. Il concerne potentiellement 6,7 millions d'enfants et de jeunes adultes.



Pour bénéficier du Pass'Sport, il faut :

- être né(e) entre le 16 septembre 2005 et le 31 décembre 2017 (6 à 17 ans révolus) et bénéficier de l'Allocation de rentrée scolaire (ARS) ;
- être né(e) entre le 1er juin 2003 et le 31 décembre 2017 (6 à 19 ans révolus) et bénéficier de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) ;
- être né(e) entre le 16 septembre 1992 et le 31 décembre 2007 (16 à 30 ans) et bénéficier de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH) ;
- être étudiant âgé de 28 ans révolus au plus et bénéficier au plus tard le 15 octobre 2023, d'une bourse de l'état de l'enseignement supérieur sous conditions de ressources, d'une aide annuelle du CROUS ou d'une bourse régionale pour les formations sanitaires et sociales pour l'année universitaire 2023-2024.

Les structures éligibles sont :

- les associations et structures affiliées aux fédérations sportives agréées par le ministère chargé des Sports ;
- les associations agréées JEP (Jeunesse et Éducation populaire) ou Sport, situées dans les Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) ;
- les structures du loisir sportif marchand (exemples : salle de fitness, salle d'escalade, club de foot 5, patinoire...)

Pour accéder à la Notice club Pass' Sport, [cliquez ici](#).



PROGRAMME ÉDUCATIF FÉDÉRAL



PEF



Ça y est, c'est parti !!

Le District intervient dans les clubs pour une activité PEF tournée sous forme de Biathlon. Une activité ludique mélangeant exercices techniques et questions de culture foot/générale.

Cette année, le thème de l'intervention tourne autour de la citoyenneté et des règles en communauté.



Le PEF c'est quoi ?

Le Programme Éducatif Fédéral est un programme pédagogique complet, mis à disposition pour les clubs afin de former les jeunes licencié(e)s d'U6 à U19 aux règles du jeu et de la vie.

Au terme de cette formation, les jeunes acquerrons les valeurs sportives fédérales et citoyennes telles que :

**LE PLAISIR, LE RESPECT,
L'ENGAGEMENT, LA TOLÉRANCE
LA SOLIDARITÉ**

Les inscriptions : c'est maintenant !!

Pour participer aux interventions du District il faut vous inscrire en nous contactant par mail à l'adresse :

District@foot86.fff.fr

Pour rappel, les interventions sont possibles pendant les stages des vacances de la Toussaint, les mercredis après-midi pendant les séances ou alors un samedi lorsque les équipes n'ont pas match.

CHALLENGE PEF

“Le Challenge PEF c'est quoi”



Le District organise cette année le Challenge PEF, il s'agit d'un challenge qui incite les clubs à faire de bonnes actions tout au long de la saison. Mais qu'est ce qu'une bonne action ?

Faire des bonnes actions est un acte positif qui a des bienfaits pour soi et pour les autres. Cela permet de se sentir utile et de contribuer à rendre le monde meilleur. De plus, les bonnes actions ont un impact positif sur la santé mentale et physique.

Les bonnes actions sont encore plus efficaces lorsqu'elles sont faites en groupe. Dans un club, les membres peuvent s'unir pour faire une différence significative dans la communauté.

L'objectif de ce challenge est donc, que les clubs s'investissent dans la vie de tous les jours à faire des bonnes actions avec leurs licenciés jeunes. De 6 ans à 18 ans de différentes manières.



“Comment participer”

Pour participer, c'est simple, il vous suffit de faire une action avec vos licenciés séparés en 3 catégories (U6/U9, U11/U13 et U15/U17). Nous avons mis en place ces catégories car vous devez adapter les actions mises en place en fonction de la catégorie d'âge. Il y a certaines actions que les plus grands peuvent réaliser alors que les plus petits non. A la fin de votre intervention, il vous faudra faire un dossier de quelques pages.

Le dossier que vous allez nous rendre devra comporter à l'intérieur l'ensemble de la procédure de l'action, de l'idée jusqu'à la réalisation. Vous devrez également mettre des avis/témoignages des enfants pour avoir leurs ressentis sur l'action. A la fin du dossier vous devez mettre des photos de vos licenciés lors de l'action ainsi qu'un petit paragraphe sur les valeurs du volontariat.

Notre rôle à nous le District de la Vienne sera d'analyser les dossiers envoyés afin de récompenser les meilleures actions. Lors de ces récompenses vous pourrez recevoir un jeu de maillots ou du matériel.

“Tous à vos actions”

“Quelles actions faire”

Il existe de nombreuses façons de contribuer à une bonne action. Que ce soit par vous même ou par l'intermédiaire d'un organisme extérieur. Il y a par exemple :

Collecter des fonds pour une bonne cause. Les clubs peuvent organiser des événements tels que des ventes de pâtisseries, des loteries ou des tournois sportifs pour collecter des fonds pour une cause qui leur tient à cœur.

Promouvoir la sensibilisation à une cause importante. Les clubs peuvent organiser des événements éducatifs ou des campagnes de sensibilisation pour sensibiliser les gens à une cause importante, comme le changement climatique ou la pauvreté.

Offrir du temps aux personnes dans le besoin. Les clubs peuvent organiser des journées de bénévolat pour aider les personnes dans le besoin, comme nettoyer les rues, aider les personnes âgées ou travailler dans un refuge pour animaux.

Participer à des œuvres de charité. Les clubs peuvent participer à des événements organisés par des organismes extérieurs comme le Téléthon, la Croix Rouge ou les Restos du Coeur.





AVIS AUX ARBITRES

NUMERO DE TELEPHONE POUR LES DESIGNATIONS DU VENDREDI (à partir de 17h30) jusqu'au DIMANCHE MIDI

Afin de joindre le responsable des désignations d'astreinte **à partir du vendredi 17h30 et jusqu'au DIMANCHE MIDI**, un numéro de téléphone est à la disposition des arbitres, veuillez contacter le n° suivant :

06.43.06.88.53

En cas d'empêchement, à compter du dimanche midi, il est demandé aux arbitres de contacter le club recevant.

Du lundi au vendredi, il est demandé aux arbitres d'adresser des mails au District (et non par téléphone) pour toute demande ou modification.

SEANCE BILAN ARBITRES STAGIAIRES

La séance bilan des arbitres stagiaires aura lieu le **samedi 20 janvier 2024 de 8h30 à 12h30 au siège du District de la Vienne – 1 rue François Prat 86000 POITIERS.**

Les personnes conviées ont reçu un mail, un questionnaire en ligne se trouve dans le mail afin de confirmer ou non votre présence.

L'écusson d'arbitre officiel de District sera remis à cette occasion. Nous vous remercions de penser à ramener votre écusson d'arbitre stagiaire ainsi que votre livret du stagiaire.

LUTTE CONTRE LA VIOLENCE SUR LES TERRAINS

Afin de poursuivre la lutte contre la violence sur les terrains, et comme promis lors de l'Assemblée de la LFNA à Royan le 1er juillet dernier, la LFNA demande formellement aux arbitres, et aux délégués, de prendre les mesures suivantes :

- **Pour rappel : arrêt des matchs en cas d'injures à caractère racistes (y compris anti-blancs), homophobes ou sexistes.**
- **De plus : arrêt des matchs en cas de bagarre générale incluant plus de 2 joueurs.**

Par ailleurs Gilles BOUARD, Directeur Technique Régional, a également demandé aux arbitres et aux délégués de **procéder à une vérification stricte de l'identité des éducateurs de chaque club afin de faire respecter les statuts.**

Pendant l'appel d'avant-match, l'identité sera vérifiée via la licence et/ou pièce d'identité, puis les arbitres et délégués s'assureront que l'éducateur est bien présent sur le banc. **Tout manquement fera l'objet d'un rapport et sera sanctionné sans aucun rappel à l'ordre.**

FORMATIONS INITIALES D'ARBITRES

La Ligue de Football de Nouvelle-Aquitaine, en collaboration avec la CDA et CDPA du District et ses chargés de mission en arbitrage, propose des formations initiales pour les nouveaux arbitres, mineurs comme majeurs, masculins comme féminins.

La Formation Initiale d'Arbitres prévue du 15 au 17 décembre à Poitiers a été annulée, faute d'un nombre suffisant de participants.

Dates de la prochaine FIA :

- Du 02/02/2023 au 04/02/2023

Lien d'inscription : <https://www.malfna.fr/formations-darbitres/>



AVIS AUX EDUCATEURS

FORMATIONS DE DIRIGEANTS

FORMATIONS DE DIRIGEANTS

ACCOMPAGNER UNE ÉQUIPE
U.6_A_U.11.

↓

~~LUNDI 18 DÉCEMBRE 2023~~
~~VISIOCONFÉRENCE 18H-20H~~

↓

LUNDI 18 FÉVRIER 2024
VISIOCONFÉRENCE 18H-20H





~~COMMUNIQUER À~~
~~L'AIDE DES~~
~~RÉSEAUX SOCIAUX~~

↓

~~JEUDI 14 DÉCEMBRE 2023~~
~~VISIOCONFÉRENCE 18H-20H~~

~~APPRÉHENDER LES~~
~~RESPONSABILITÉS~~
~~DE L'ASSOCIATION ET~~
~~DE SON DIRIGEANT~~

↓

JEUDI 11 ET 18 JANVIER 2024
VISIOCONFÉRENCE 10H-12H

"LES FORMATIONS DE DIRIGEANTS SONT INDISPENSABLES POUR ASSURER LA PÉRENNITÉ DU FOOTBALL AMATEUR. ELLES PERMETTENT AUX BÉNÉVOLES DE SE FORMER AUX DIFFÉRENTS ASPECTS DE LA GESTION D'UN CLUB, ET DE CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DU FOOTBALL LOCAL"

BRIGITTE HENRIQUES, ANCIENNE INTERNATIONALE FRANÇAISE

Lien d'inscription : <https://www.malfna.fr/formations-de-dirigeants/>



FORMATION ÉDUCATEURS AU DISTRICT DE LA VIENNE



Saison 2023 - 2024

DIPLOMES FÉDÉRAUX

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Coach Jeunes	Poitiers	Positionnement 11/01/2024	J1/J2 : 08h30-17h30 J3 : 08h30-12h30
		Semaine 1 du 12 au 14/02/2024	
		Semaine 2 du 25 au 27/03/2024	
		Certification 31/05/2024	
Coach Séniors	Poitiers	Positionnement 12/01/2024	08h30-17h30
		Semaine 1 du 08 au 09/02/2024	
		Semaine 2 du 28 au 29/03/2024	
		Certification 30/05/2024	

Les inscriptions sont closes, il faut être inscrit et participer au Positionnement afin de pouvoir effectuer les suivantes.

CERTIFICATS FÉDÉRAUX INITIATEURS

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
CFI U6-U9	Poitiers	25/10/2023 et 21/02/2024	à définir
CFI U10-U13	Poitiers	24/10/2023 et 20/02/2024	à définir
CFI U14-U19	Poitiers	26/10/2023 et 22/02/2024	à définir
CFI Séniors	Poitiers	27/10/2023 et 19/02/2024	à définir

Les inscriptions sont closes, il faut avoir participé à la première pour pouvoir effectuer la seconde.



CERTIFICATS FÉDÉRAUX INITIATEURS DE SPÉCIALITÉ

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Gardien de But Initiation	Poitiers	12/01/2024 et 13/01/2024	08h30-17h30
Gardien de But perfectionnement	Poitiers	07/06/2024 et 08/06/2024	08h30-17h30

ATTESTATIONS FÉDÉRALES

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Futsal	Poitiers	27/01/2024	08h30-17h30
Pratique Féminine	Poitiers	13/04/2024	08h30-17h30



Les inscriptions se font dorénavant 100% en ligne.



Anthony ALLOUIS
aallouis@lfn.fff.fr
06 44 28 33 94



Tony RICHARD
trichardefoot86.fff.fr



IR2F Nouvelle-Aquitaine
ir2felna.fff.fr

Pour consulter et s'inscrire aux formations (arbitres, éducateurs, dirigeants) cette saison, rendez-vous toujours sur maLFNA.fr !



COMMISSION LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion (par voie électronique) du mercredi 03 janvier 2024
Procès-verbal n° 16

Présents : Mme Maryse MOREAU
MM. François PAIREMAURE et Laurent LARBALETTE
Invité : M. Jacky CHAUVIN.

Approbation du PV n° 15 (par voie électronique) du mercredi 20 décembre 2023 sans modification.

JOUEURS SUSPENDUS

Liste des clubs susceptibles d'avoir un(e) joueur(se) suspendu(e) (sous toute réserve).

Attention

- cette liste peut comprendre des joueurs qui n'ont plus qu'un match à purger dans une des équipes du club.
- cette liste est constituée avant les réunions des Commissions de Discipline du District et de la Ligue de la semaine en cours.
- cette liste ne concerne que les équipes évoluant en championnats de **District** Jeunes ou Seniors.
- cette liste est établie sans avoir connaissance de toutes les mutations entre clubs.

ACG Foot Sud 86	GJ Foot Sud 86	Poitiers 3 cités
Adriers	GJ Montasèvres	Poitiers Asac
Antran	GJ VVM Chauvigny	Poitiers ASPTT
Availles en Châtelleraut	Ingrandes	Poitiers Beaulieu FC
Beaumont St Cyr	Jaunay Marigny	Poitiers Cep
Biard	La Pallu	Poitiers Gibauderie
Brion St Secondin	Leigné sur Usseau	Pressac / Availles Limouzine
Buxerolles	Ligugé	Rouillé
Ceaux la Roche	Loudun	Savigny l'Evescault
Cenon sur Vienne	Lusignan	Smarves Iteuil
Cernay St Genest	Mazerolles Lussac	Sommières St Romain
Chasseneuil St Georges	Mignaloux Beauvoir	St Benoît
Chatain	Migné Auxances	St Julien l'Ars
Château Larcher	Mirebeau	St Maurice Gençay
Châtelleraut Portugais	Montamisé	St Saviol
Châtelleraut SO	Montmorillon	Stade Poitevin
Chauvigny	Naintré	Usson l'Isle
Cissé	Neuville	Valence en Poitou OC
FC 3 vallées 86	Nieuil l'Espoir	Vallée du Salleron
Fleuré	Nouaillé Maupertuis	Vicq sur Gartempe
Fontaine le Comte	Oyré Dangé	Vouneuil Béruges
	Ozon	Vivonne

Poitiers Gibauderie : suite à la décision de la Commission d'Appel n°3 du 15/11/22, le dirigeant qui officiait en tant qu'arbitre assistant lors de la rencontre Chasseneuil St Georges (2) – Poitiers Gibauderie (2) n'est pas autorisé à être inscrit à nouveau sur une feuille de match comme officiel tant qu'il n'aura pas suivi une formation d'arbitre de club.



OUVERTURES DE DOSSIERS

Match n° 26990104 : Neuville (1) – St Benoît (1) en U15 Départemental 1 du 09/12/23 remis le 21/12/23

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

Dossier en instance.

Match n° 26990108 : Buxerolles (1) – GJ Foot Sud 86 (1) en U15 Départemental 1 du 04/11/23 remis le 23/12/23

Feuille de match non parvenue.

Présence de joueurs suspendus non contrôlée.

Dossier en instance.

U17 / U18

Match n° 27235601 : Poitiers Cep 1892 (1) – GJ VVM Chauvigny (2) en Départemental 2 poule C du 16/12/23 remis le 06/01/24 et joué le 20/12/23.

Courriel de confirmation de réserve du club de Poitiers Cep 1892 (17/12/23 à 17h30).

Courriel de l'arbitre officiel de la rencontre M. Goulwen LHERAUD (21/12/23 à 13h29) confirmant le dépôt de la réserve d'avant match et le score de la rencontre à savoir 1 à 2 en faveur de GJ VVM Chauvigny (2).

Réserve quant à la participation et/ou la qualification de l'ensemble des joueurs du club de VVM Chauvigny pour le motif suivant : des joueurs du club de VVM Chauvigny sont susceptibles d'avoir participé au

dernier match d'une équipe supérieure qui ne joue pas le même jour où le lendemain.

La commission prend connaissance de la réserve pour la dire recevable.

Jugeant en premier ressort,

Considérant l'article 4 des règlements des compétitions jeunes :

Les équipes U14 et U15 Ligue sont considérées comme supérieures à une équipe U15 District

Les équipes U16, U17, U18 et U19 Ligue sont considérées comme supérieures à une équipe U17/U18 District.

Considérant que l'équipe supérieure est l'équipe U19 de GJ VVM Chauvigny (1) évoluant en Régional 1 poule A.

Considérant, après vérification de la feuille de match de l'équipe U19 R1 du 02/12/23 : GJ VVM Chauvigny (1) – Champniers (1) qu'aucun joueur inscrit sur la feuille de match de la rencontre en rubrique n'a participé à la dernière rencontre officielle de l'équipe supérieure susnommée.

Considérant que **l'équipe U17/18 de GJ VVM Chauvigny (2) n'est pas en infraction** avec les dispositions de l'article 6.1 des règlements des compétitions jeunes.

Par ces motifs dit la réserve non fondée et enregistre le résultat à savoir 1 à 2 en faveur de GJ VVM Chauvigny (2).

Les droits de confirmation de réserve (40€) seront débités au club de Poitiers Cep 1892.

Dossier transmis à la Commission des Jeunes pour homologation.

Dossier classé.

**U13****Match n° 26990179 : Buxerolles (1) – Poitiers Asac (1) en Départemental 1 du 16/12/23.**

Courriel de réclamation du club de Poitiers Asac (17/12/23 à 17h30).

Réclamation sur la participation au match ci-dessus des joueurs du club de l'ES Buxerolles suivants : CONTE Lassana N° licence 9603181997 et de DJASSI CAMARA Bruno Buli licence N° 254844607. Motif : ces joueurs, titulaires d'une licence frappée du cachet mutation, ont muté hors période normale, portent à deux le nombre de mutés hors période normale, inscrits sur la feuille de match, alors que le règlement limite à une seule l'inscription.

La commission prend connaissance de la réclamation pour la dire recevable.

Jugeant en premier ressort,

Considérant que le club de Buxerolles a été informé et n'a pas formulé d'observation.

Considérant l'article 160.c. Nombre de joueurs « Mutation » des R.G de la FFF :

Dans toutes les compétitions officielles des Liges et Districts des catégories U12 à U18, tant pour le football à 11 que pour les pratiques à effectif réduit, le nombre de joueurs titulaires d'une licence « Mutation » pouvant être inscrits sur la feuille de match est limité à quatre dont un maximum ayant changé de club hors période normale au sens de l'article 92.1 des présents règlements.

Considérant, après vérification des licences du club de Buxerolles que les joueurs Bruno Buli DJASSI CAMARA (muté le 09/09/23) et Lassana CONTE (muté le 10/09/23) sont des joueurs mutés hors période ce qui porte le nombre de ces joueurs à deux (2) alors que le règlement n'en autorise qu'un (1).

Considérant l'article 187.1 Réclamation - Évocation des R.G de la FFF :

Le club fautif a match perdu par pénalité mais le club réclamant ne bénéficie pas des points correspondant au gain du match. Il conserve alors le bénéfice des points acquis et des buts marqués lors de la rencontre ;

Les buts marqués au cours de la rencontre par l'équipe du club fautif sont annulés ;

Par ces motifs dit la réclamation fondée et donne match perdu par pénalité à l'équipe de Buxerolles (1) sans en attribuer le gain à l'équipe de Poitiers Asac (1).

Les droits de réclamation (40€) seront débités au club de Buxerolles.

Dossier transmis à la Commission des Jeunes pour homologation.

Dossier classé.

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.A.) (48 heures pour les coupes départementales) 27234811 dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 105 €.

Prochaine réunion sur convocation.

Maryse MOREAU.



COMMISSION JEUNES

POLE ADMINISTRATIF

Réunions du jeudi 21 décembre 2023 et du 3 janvier 2024
Procès-verbal n°14

Président M. Philippe BARRITAULT
Présents Mmes Patricia PATRAULT, Chantal PINTAULT et Sylvie TESSERAU - MM. Jean Paul PINTAULT et Christian SAVIGNY

Le PV n°13 est adopté sans modification

SAISON 2023 - 2024 : MATCHS DE CHAMPIONNAT JEUNES REMIS									
Cat.	Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes		Motif	à jouer le
U17/U18	D1	/	2	23/09/23	26990015	Availles/Vicq/St Savin (1)	Naintré (1)	Coupe Gambardella	06/01/24*
U17/U18	D2	C	9	06/01/23	27234871	Valdivienne (1)	Gj Dissay Beaumont (1)	Report de la journée	06/01/24*
U17/U18	D2	C	9	06/01/23	27234873	Nieuil/Mignaloux (1)	Montmorillon (3)	Report de la journée	06/01/24*
U13	D2	B	9	16/12/23	27072776	St Maurice Gençay (1)	Vouneuil Béruges (1)	Report de la journée	06/01/24*

DATES DE REPORTS DES JOURNÉES DE COMPÉTITIONS NON-JOUÉES

SAISON 2023 / 2024

CHAMPIONNATS JEUNES	JOURNÉES ET DATES INITIALES	NOUVELLES DATES
U17 D2 poule B et C	<u>J 5</u> : du 11 novembre 2023	6 janvier 2024
CHALLENGES JEUNES	JOURNÉES ET DATES INITIALES	NOUVELLES DATES
Challenge U17/U18	<u>T1</u> : du 11 novembre 2023	13 janvier 2024
Challenge U15	<u>T1</u> : du 11 novembre 2023	13 janvier 2024
Festival Foot U13 poule A et F	<u>T2</u> : du 11 novembre 2023	13 janvier 2024
Challenge DANSAC	<u>T1</u> : du 11 novembre 2023	17 février 2024

DATES A RETENIR

Rappel :

- Samedi 6 janvier : groupe de travail sur les ententes, les compétitions et le futsal



OPERATION CARTON VERT

L'opération « carton vert » est reconduite pour cette saison, le descriptif a été transmis par mail aux clubs.

Ce dispositif est une action qui permet de valoriser les bonnes attitudes des joueuses/joueurs sur le terrain afin d'encourager les bons comportements, en lien avec les **valeurs de notre sport portées par la FFF – sous l'acronyme « PRETS »** :

PLAISIR – RESPECT – ENGAGEMENT – TOLERANCE – SOLIDARITE

Sur la saison 2022/2023, 15 personnes ont été récompensés sur les catégories U17/U18 et U15

U17/U18

Annulation

Compte-tenu du calendrier très chargé en raison des nombreux reports de matchs et de la nécessité de clôturer la 1^{ère} phase afin d'aborder la deuxième partie de saison dans les meilleures conditions.

La commission a pris la décision, en accord avec les clubs, d'annuler les matchs suivants, sans enjeu sportif. Ils sont donc donnés perdus (sans point, sans but) et sans pénalité sportive et financière.

Match n°26990016 : Jaunay Marigny (1) – Availles/Vicq/St Savin (1) en D1 du 23/12/23

Match n°26990050 : Buxerolles (2) – Naintré (1) en D1 du 16/12/23

Match n°27234806 : Valence/Vivonne (1) – GJ Espoir Sud Poitiers (2) en D2 poule B du 23/12/23

Match n°27234822 : Château Larcher/Bri/SMG/Som/Cha (1) – Valence/Vivonne (1) en D2 poule B du 16/12/23

Match n°27234820 : Cissé (1) – GJ Val de Vonne (2) en D2 poule B du 23/12/23

Match n°27234838 : Poitiers PTT (1) – GJ Dissay Beaumont (1) en D2 poule C du 30/09/23

Match n°27234869 : Migné Auxances (3) – Valdviennne (1) en D2 poule C du 16/12/23

Match n°27234867 : Montmorillon (3) – Poitiers PTT (1) en D2 poule C du 16/12/23

La Commission remercie les clubs qui ont fait le nécessaire pour jouer leurs rencontres à enjeu dans la semaine du 18 au 23 décembre avec parfois plusieurs rencontres à disputer.



Constitution des Poules au 03/01/2024

Compte-tenu des résultats des dernières rencontres, les poules ont été actualisées.

D1

BUXEROLLES (1)
 GJ 3 VALLEES 86 (1)
 GJ FOOT SUD 86 (1)
 GJ MONTASEVRES (2)
 JAUNAY MARIGNY (1)
 MIGNE AUXANCES (2)
 MIREBEAU (1)
 NAINTRE (1)
 NEUVILLE (1)
 SAINT BENOIT (1)

POULE A

ASM/NV/SAM/3M/SLM/BE (1)
 CENON/PO/VO/TB/GJAI (1)
 GJ AVENIR 86 (1)
 GJ DISSAY BEAUMONT (1)
 LOUDUN (1)
 MIGNE AUXANCES (3)
 NAINTRE (2)

POULE B

CISSE (1)
 GJ DISSAY BEAUMONT (2)
 GJ SUD HAUT POITOU (1)
 JAUNAY MARIGNY (2)
 LA PALLU/L'ENVIGNE (1)
 NAINTRE (3)
 OZON (1)

POULE C

AVAILLES EN CHATELLERAULT/VICQ/ST SAVIN (1)
 GJ MONTASEVRES (3)
 GJ VVM CHAUVIGNY (2)
 MONTMORILLON (3)
 NIEUIL L'ESPOIR/MIGNALOUX (1)
 POITIERS ASAC (2)
 VALDIVIENNE (1)

POULE D

CHÂTEAUL/BRI/SMG/SOM/CH (1)
 GJ ESPOIR SUD POITIERS (2)
 GJ VAL DE VONNE (2)
 POITIERS CEP (1)
 POITIERS PTT (1)
 VALENCE EN POITOU OC/VIVONNE (1)
 VOUNEUIL BERUGES (1)

Légende :

Bleu => Nouvelles équipes

Rouge => Equipes reléguées

Vert => Equipes promues

Orange => inversion demandée par Migné-Auxances (3) en attente de la réponse du club d'Ozon



U15

Constitution des Poules au 03/01/2024

Compte-tenu des résultats des dernières rencontres, les poules ont été actualisées.

D1

BUXEROLLES (1)
 GJ AVENIR 86 (1)
 GJ VAL DE VONNE (1)
 MIGNE AUXANCES (2)
 MIREBEAU (1)
 MONTMORILLON (2)
 NEUVILLE (1)
 POITIERS 3 CITES (1)
 POITIERS ASAC (1)
 ST BENOIT (1)

POULE A

CENON/VOU/THU/GJAI (1)
 CHATELLERAULT PORTUGAIS (1)
 GJ AVENIR 86 (2)
 GJ DISSAY BEAUMONT (2)
 L'ENVIGNE/LA PALLU/CERNAY ST GENEST (1)
 LOUDUN (1)
 NAINTRE (1)
 NV/ASM/SAM/3M/SLM/BE (1)

POULE B

AVAILLES EN CHATELLERAULT/BONNEUIL (1)
 BUXEROLLES (2)
 GJ 3 VALLEES 86 (1)
 GJ MONTASEVRES (1)
 GJ VVM CHAUVIGNY (3)
 OZON (1)
 ST SAVIN/VICQ (1)
 STADE POITEVIN (2)

POULE C

GJ DISSAY BEAUMONT (1)
 GJ SUD HAUT POITOU (1)
 JAUNAY MARIGNY (1)
 MIGNE AUXANCES (3)
 NEUVILLE (2)
 POITIERS ASAC (2)
 ST BENOIT (2)
 VOUNEUIL BERUGES (1)

POULE D

BRION/GEN/SOM/CHA (1)
 GJ ESPOIR SUD POITIERS (3)
 GJ FOOT SUD 86 (1)
 LIGUGE (1)
 NIEUIL L'ESPOIR/MIGNALOUX (1)
 POITIERS CEP (1)
 VALENCE EN POITOU OC (1)
 VIVONNE (1)

D2

Légende :

Bleu => Nouvelles équipes

Rouge => Equipes reléguées

Vert => Equipes promues

**U13 DEPARTEMENTAL 1****Forfait****Match n° 26990182 : GJ Val de Vonne (1) – Châtelleraut Portugais (1) du 16/12/23**

1^{er} forfait de l'équipe de Châtelleraut Portugais (1) (sans déplacement).

Amende de 11€ au club de Châtelleraut Portugais

Annulation

Compte-tenu du calendrier très chargé en raison des nombreux reports de matchs et de la nécessité de clôturer la 1^{ère} phase afin d'aborder la deuxième partie de saison dans les meilleures conditions.

La commission a pris la décision, en accord avec les clubs, d'annuler les matchs suivants, sans enjeu sportif. Ils sont donc donnés perdus (sans point, sans but) et sans pénalité sportive et financière.

Match n°27072242 : Migné Auxances (1) – Châtelleraut SO (3) en D2 poule A du 23/12/23

Match n°27072239 : GJ Dissay Beaumont (1) – Poitiers 3 Cités (2) en D2 poule A du 23/12/23

Match n°27072240 : GJ VVM Chauvigny (1) – ASM (1) en D2 poule A du 23/12/23

Match n°27072774 : Châtelleraut SO (2) – Ligugé (1) en D2 poule B du 23/12/23

Match n°27235974 : GJ Avenir 86 (2) – Naintré (2) en D3 poule A du 23/12/23

Match n°27072673 : Coussay Les Bois (1) – Coussay Les Bois (2) en D3 poule B du 23/12/23

Match n°27072806 : Valdivienne (1) – St Savin St Germain (2) en D3 poule G du 23/12/23

Match n°27072859: Valence en Poitou OC (1) – Poitiers CEP (1) en D3 poule H du 23/12/23

La Commission remercie les clubs qui ont fait le nécessaire pour jouer leurs rencontres à enjeu dans la semaine du 18 au 23 décembre avec parfois plusieurs rencontres à disputer.

Constitution des Poules au 03/01/2024

Compte-tenu des résultats des dernières rencontres, les poules ont été actualisées.

D1

ASM (1)

BUXEROLLES (1)

CHATELLERAULT SO (2)

GJ ESPOIR SUD POITIERS (1)

GJ MONTASEVRES (1)

GJ VVM CHAUVIGNY (1)

MIGNE AUXANCES (1)

NEUVILLE (1)

POITIERS ASAC (1)

POITIERS STADE (2)



D2

POULE A

GJ 3 VALLEES 86 (1)
GJ ESPOIR SUD POITIERS (2)
 GJ FOOT SUD 86 (1)
 LIGUGE (1)
 POITIERS 3 CITES (2)
POITIERS STADE (3)
ST BENOIT (1)
 ST MAURICE GENCAY (1)
VIVONNE (1)
 VOUNEUIL BERUGES (1)

POULE B

BONNEUIL MATOURS/AVAILLES (1)
BUXEROLLES (2)
CHATELLERAULT PORTUGAIS (1)
 CHATELLERAULT SO (3)
 GJ DISSAY BEAUMONT (1)
 JAUNAY MARIGNY (1)
LOUDUN (1)
 NAINTRE (1)
 OZON (1)
ST SAVIN/VICQ (1)

D3

POULE A

ASM (2)
 CHATELLERAULT PORTUGAIS (2)
 COUSSAY/SOC/PLEUMARTIN (2)
GJ ANTOIGNE INGRANDES (2)
Gj DISSAY BEAUMONT (2)
 OZON (2)
 SAMMARCOLES/NV/3M/SLM/BEU (1)
 THURE BESSE (1)

POULE B

CHATELLERAULT SO (4)
 COUSSAY/SOC/PLEUMARTIN (1)
 GJ ANTOIGNE INGRANDES (1)
 GJ AVENIR 86 (2)
 GJ DISSAY BEAUMONT (3)
 NAINTRE (2)
 ST SAVIN/VICQ (2)

POULE C

CHASSENEUIL ST GEORGES (1)
 CISSE (2)
GJ AVENIR 86 (1)
GJ DISSAY BEAUMONT (4)
 GJ SUD HAUT POITOU (1)
 L'ENVIGNE/CERNAY (2)
 LA PALLU (1)
 NEUVILLE (3)

POULE D

BONNEUIL MATOURS/AVAILLES (2)
 CHASSENEUIL ST GEORGES (2)
 GIBAUDERIE/BEAULIEU (1)
 GJ ESPOIR SUD POITIERS (3)
 GJ MONTASEVRES (2)
 GJ VVM CHAUVIGNY (2)
 MIGNALOUX (1)

POULE E

GJ MONTASEVRES (3)
 GJ SUD HAUT POITOU (3)
 GJ VVM CHAUVIGNY (3)
 L'ENVIGNE/CERNAY (1)
 MIGNE AUXANCES (2)
 POITIERS ASAC (2)
 POITIERS CEP (1)
 VOUNEUIL BERUGES (2)

POULE F

BIARD (1)
 BUXEROLLES (3)
 GJ ESPOIR SUD POITIERS (4)
 GJ VVM CHAUVIGNY (4)
 NIEUIL L'ESPOIR (1)
 POITIERS ASAC (3)
 POITIERS CEP (2)

POULE G

BIARD (2)
 CISSE (1)
 GJ SUD HAUT POITOU (2)
 JAUNAY MARIGNY (2)
 MIGNE AUXANCES (3)
MIREBEAU (1)
 NEUVILLE (2)
 ST BENOIT (2)

POULE H

GJ ESPOIR SUD POITIERS (5)
 GJ FOOT SUD 86/SAUZE VA (2)
 GJ VAL DE VONNE (2)
 GJ3 VALLEES 86 (2)
 MONTMORILLON (2)
 ST MAURICE GENCAY/BRI/SOM/CHP/CHT (2)
 VALDIVIENNE (1)
 VALENCE EN POITOU OC (1)



Légende :

Bleu => Nouvelles équipes

Rouge => Equipes reléguées

Vert => Equipes promues

U11

Plateau du 9/12/23 :

Poule C plateau 1 : 1^{er} forfait d'Availles en Châtelleraut. Amende de 11€ au club d' Availles en Châtelleraut

Poule F plateau 1 : la commission demande au club de Vouneuil Béruges de nous transmettre la feuille de résultat.

En application de l'article 19/B des règlements généraux de la LFNA, l'équipe de Chasseneuil St Georges (1) possédant moins de 7 joueurs sur la feuille de match est déclarée forfait.

1^{er} forfait de l'équipe de Chasseneuil St Georges (1)

Poule G plateau 2 : 1^{er} forfait de Poitiers 3 Cités (2). Amende de 11€ au club de Poitiers 3 Cités

Poule J plateau 2 :

En application de l'article 19/B des règlements généraux de la LFNA, l'équipe de Poitiers Gibauderie/Beaulieu (1) possédant moins de 7 joueurs sur la feuille de match est déclarée forfait.

1^{er} forfait de l'équipe de Poitiers Gibauderie (1)

Poule K plateau 2 : 1^{er} forfait de La Pallu/Avanton (3). Amende de 11€ au club de La Pallu

Poule L plateau 2 : plateau annulé

Poule M plateau 1 : 2^{ème} forfait de GJ VVM Chauvigny (5). Amende de 11€ au GJ VVM Chauvigny

Poule M plateau 2 : plateau annulé

Poule N plateau 2 : plateau annulé

TRANSMISSION TARDIVE OU FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

Amende de 13€

Plateau U11 du 9/12/23 :

Poule D plateau 1 : Châtelleraut Portugais (1)

Poule H plateau 2 : Coussay les Bois/SOC/Pleumartin (1)

LICENCES MANQUANTES

Plateau U11 du 9/12/23 :

Poule A plateau 1 : Neuville (1), Toutes les licences manquantes. Amende forfaitaire de 18€ au club de Neuville

Poule A plateau 2 : Poitiers ASAC (1), 1 licence manquante. Amende de 7€ au club Poitiers ASAC

Poule E plateau 2 : GJ VVM Chauvigny (2), Toutes les licences manquantes. Amende forfaitaire de 18€ au GJ VVM Chauvigny

**Prochaine réunion : sur convocation
Le Président, Philippe BARRITAU**



COMMISSION STRUCTURATION / LABELISATION

PV N°2

Réunion du vendredi 1^{er} décembre 2023

Présents : MM. Patrice BILLY - Patrick ECALLE - Jean Michel GUILLET - Claude HEBRAS - Christian SAVIGNY - Christian SEIGNEURIN

Invité : M. Jean-Pierre CHAUMET

Excusés : Mme Béatrice MATHIEU, M. Tony RICHARD (CTD DAP)

DOSSIERS LABELS pour la SAISON 2023/2024

1/ Clubs ayant utilisé l'autodiagnostic pour la saison 2023-2024 :

- ✓ A ce jour, il y a **56 dossiers** ouverts par **40 clubs**,
- ✓ **Attention, certains clubs ont ouvert l'autodiagnostic pour pouvoir prétendre au FAFA Formation.**

2/ Clubs à accompagner :

- ✓ Pour rappel, 7 clubs arrivent en fin de validation Label en 2024.

3/ Dates et échéances :

- ✓ Dépôt des dossiers au plus tard le **15 décembre 2023**,
- ✓ **Relancer les 26 clubs qui n'ont pas déposé de dossiers et qui peuvent prétendre à un Label,**
- ✓ Transmission des dossiers éligibles à la LFNA début juin 2024,
- ✓ Les prochaines réunions de la commission se tiendront le vendredi 23 février et le lundi 13 mai 2024 (à confirmer).

4/ Suivi et accompagnement :

- ✓ À la suite de la date du 15 décembre, une liste de club « prioritaire » sera mise en place. Chaque membre devra prendre contact avec le club pour l'accompagner,
- ✓ Anticiper les différentes ressources que l'on demande (PV réunion, plan de formation, ...),
- ✓ Label Sénior : **23 clubs** ont ouvert un dossier en parallèle des Labels jeune, EFF, Futsal, les membres de la commission accompagneront les clubs lors d'une même visite.

4/ Questions diverses :

- ✓ Demande courrier à Dylan LOPES TENREIRO et Jean-Pierre CHAUMET pour intégrer la commission Label/structuration puis mettre en place une formation Label avec Vanessa JUGE. Les personnes déjà membres souhaitent participer.
- ✓ PEF : Passer l'information pour que les clubs s'engagent avec le nouveau modèle d'inscription (sur Footclubs). A ce jour, **16 clubs** sont engagés en parallèle du Label (attention critère incontournable PE 204). Seuls Adeline et Tony valident l'engagement PEF.

Prochaine réunion sur convocation.

La Présidente, Béatrice MATHIEU
Patrice BILLY

Le Responsable Technique,



COMMISSION DEPARTEMENTALE DE PROMOTION DE L'ARBITRAGE

Réunion du jeudi 27 Novembre 2023 Procès-verbal n° 2

Président : Sébastien AUBINEAU

Présents : MM BRANSWYK Eddy, DION Jacques, DUGAST Fabrice, DUPUIS Bruno, FAVARD Florent, MORISSON Jordan, PARILLAUD Clément, RECOUPE Sébastien, RIVIERE Patrick

Excusés : Mme AUBOURG Alice, MM BEULET Léo, DELCEL Christian, DUPUIS Christopher, KAES Jean-Yves,

Assistent : Mme GILLES Pascale, MM GUICHARD Mickael (Président du club de Saint Maurice/Gençay), CHALBOS Lionel, GUILLOTEAU Olivier, BRUNET Jérôme.

Approbation du PV n°3 de la saison 2022/2023 et du PV n°1 de la saison 2023/2024.

L'ensemble de la commission félicite Sébastien AUBINEAU et sa compagne pour la naissance de leur premier enfant.

INFORMATIONS DU PRESIDENT

- Sébastien AUBINEAU remercie le club de Saint-Maurice/Gençay pour l'accueil de cette réunion de CDPA ;
- Les accompagnateurs d'arbitres les plus engagés dans l'accompagnement et le suivi des arbitres stagiaires lors de la saison 2022/2023 ont été conviés à cette réunion. La CDPA les remercie pour leur présence et les informe qu'ils seront récompensés pour leur investissement et la qualité des suivis qu'ils ont pu réaliser ;
- Sébastien AUBINEAU annonce la démission de Christian DELCEL, membre de la CDPA ;
- Deux jeunes ont été présentés par le club de Ligugé. Une problématique organisationnelle s'est révélée car ils veulent continuer de jouer. Une réponse a été apportée.
- Pour la saison 2023/2024 il reste encore deux sessions de Formation Initiale d'Arbitre (FIA) :
 - Du 15 au 17 décembre 2023
 - Du 2 au 4 février 2024
- Jusqu'à présent, 29 candidats ont été formés lors des différentes FIA. Parmi eux, 6 ont échoué ou sont en attente de passer une seconde fois leur examen.
- Une formation des arbitres stagiaires aura lieu sur le terrain prochainement, la date sera communiquée ultérieurement. Elle sera animée par Eddy BRANSWYK.



PLAN D'ACTION DES VISITES DES CLUBS EN INFRACTION AVEC LE STATUT DE L'ARBITRAGE

Au 31 octobre 2023, 8 clubs de Ligue et 20 clubs de District étaient en infraction avec le Statut de l'Arbitrage. L'ensemble de ces clubs a été contacté par mail afin que la commission leur apporte un soutien dans le recrutement d'arbitres. A ce jour, la CDPA regrette la réponse de seulement 3 clubs de Ligue et 2 de District.

Les clubs qui n'ont pas répondu vont être à nouveau recontactés, cette fois-ci par téléphone.

POINT SUR LES ACCOMPAGNEMENTS

Patrick RIVIERE informe la CDPA que :

- Cocou ADANHOU a passé la formation d'arbitrage mais il n'a pas assisté à la formation administrative, il n'est donc pas désignable pour le moment ;
- Kevin DAGNAUD en provenance du club de Ruffec arrive dans le département, il doit ainsi trouver un club dans la Vienne pour pouvoir se licencier. Une liste des clubs en infraction dans le département va lui être envoyée ;
- Maxime BRAS de la Corrèze (district 19), régulièrement présent dans la Vienne pour ses études demande à la CDPA s'il peut être désigné sur certains matchs dans le District ;
- Il est impossible de contacter les 2 arbitres stagiaires des clubs de l'ASAC et de Boivre. Les présidents de ces clubs ont été contactés ;
- Pour l'instant seulement 7 séniors sont désignables dont 3 sont en attente. Pour les jeunes arbitres 19 sont désignables dont 5 sont en attente. Depuis le début de la saison 25 désignations pour les arbitres stagiaires ont été réalisées ;

En Annexe 1 la liste des accompagnateurs, sous réserve d'homologation par le comité de direction du District.

POINT SUR L'EVOLUTION DES ARBITRES STAGIAIRES

Une séance bilan aura lieu le samedi 20 janvier 2024. La liste des arbitres stagiaires convoqués à cette séance est la suivante :

- Lucia DUBOIS
- Mathis LEGRAND
- Jolan ROCHER
- Alexandre DUBOIS
- Loïck RAYMOND
- Clément GOSSELIN
- Alexandre JUSSIAME
- Lilian VANCOILLIE
- Kévin GAUD
- Charles POUZET
- Quentin PLAU
- Michael ANTIGNY
- Kyllian GABORIEAU
- Floryan GABORIEAU
- Antonin VINCELOT

Seront également invités à cette séance les présidents des clubs, les référents arbitres ainsi que les accompagnateurs.



QUESTIONS DIVERSES

Parole à Mickael GUICHARD, président du club de Saint-Maurice/Gençay. Il demande les modalités d'interventions sur l'arbitrage auprès des équipes jeunes.

Patrick RIVIERE précise qu'il a été contacté par plusieurs clubs pour former des référents arbitres. Une formation se déroulera ultérieurement (date à fixer).

Bruno DUPUIS précise que des arbitres stagiaires ont participé au stage de cohésion organisé en début de saison. Il souligne leur comportement exemplaire et leur investissement aux écoles d'arbitrages encadrées par la CDA. Il demande également s'il est possible que les livrets des arbitres stagiaires soient scannés.

Sébastien AUBINEAU l'informe qu'une procédure va être appliquée pour scanner le livret de chaque arbitre stagiaire afin qu'un dossier soit constitué au district.

Prochaine CDPA sur convocation

**Le Président,
Sébastien AUBINEAU**

**Le Secrétaire,
Jordan MORISSON**



MINI-JEU

Questionnaire à choix multiples

- Au 1^{er} janvier 2024, combien le District compte-t-il de licenciés ?
 - 16 305
 - 17 305
 - 18 305
- Parmi ces licenciés, combien il y a-t-il d'arbitres ?
 - 154
 - 174
 - 194
- Quelle coupe, organisée par le District, est jouée par des équipes évoluant au niveau régional ?
 - La coupe Tassin
 - La coupe Louis David
 - Le challenge Marcel Renaudie
- Qui a remporté cette dernière en 2023 ?
 - Buxerolles
 - Fontaine le Comte
 - Montmorillon
- Lors de l'évènement Caritati'Foot, quel montant (cumulé) a été remis aux deux associations ?
 - 8 000 €
 - 10 000 €
 - 12 000 €
- Et dernièrement, pour le Téléthon ?
 - 900 €
 - 1 000 €
 - 1 100 €

Réponses du dernier Vienne Hebdo :

															6)	V							
1)	C	H	A	S	S	E	N	E	U	I	L		S	T		G	E	O		R	G	E	S
	E															U							
	R															N							
	N															E							
2)	A	V	A	N	T	O	N															U	
	Y															I							
																L							
	S																						
	T															B							
																E							
	G															R							
	E															U							
	N															G							
	E	3)	C	H	A	U	V	I	G	N	Y											E	
	S												H										
	T												E										
													R										

1) Ils suivent les traces de leur équipe première, leader de D1
 2) Moins bon 8^e de D2 la saison dernière
 3) Leur équipe première évolue en N3
 4) En entente avec l'Envigne
 5) Surnommés les Fricassous
 6) Invaincus en D2 et toujours en course en coupe Nouvelle-Aquitaine